

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 59 | 2-8 août 2021

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 182 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un [avis](#) du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une [base de données](#) détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de [Yusuf Bilge Tunç](#) et [Hüseyin Galip Küçüközyiğit](#), anciens travailleurs du secteur public qui ont été licenciés par décrets-lois au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui ont été signalés disparus respectivement le 6 août 2019 et 29 décembre 2020, dans ce qui semblent être les derniers cas en date d'une série de [disparitions forcées](#) présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

2 août : La police d'Istanbul a bloqué une marche de protestation organisée par des travailleurs et ont arrêté trois personnes.

2 août : La police de Diyarbakır a arrêté quatre personnes qui protestaient contre l'attaque raciste contre une famille kurde à Konya qui a coûté la vie à sept personnes.

2 août : La police de Gaziantep a arrêté sept personnes qui protestaient contre l'attaque raciste contre une famille kurde à Konya qui a coûté la vie à sept personnes.

2 août : La police d'Istanbul a arrêté la militante Nursel Tanrıverdi qui organisait un sit-in pour protester contre sa révocation sommaire de son poste dans le secteur public après un coup d'État en 2016.

3 août : La police d'Ankara est intervenue dans une manifestation pour les droits des femmes et ont arrêté 15 personnes.

3 août : La police d'Istanbul a bloqué une manifestation de travailleurs et ont arrêté cinq personnes.

4 août : Une fiche d'information publiée par la Fondation des droits de l'homme de Turquie indique qu'entre 2015 et 2019, les autorités ont violé 5498 fois la liberté d'association.

4 août : Le Bureau du gouverneur de Mardin a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pendant une période de 15 jours.

6 août : Un tribunal de Van a décidé d'arrêter trois personnes détenues pour avoir participé à une manifestation le 30 juillet, tout en libérant sous contrôle judiciaire sept autres personnes détenues pour le même motif.

6 août : La police d'Istanbul a attaqué un groupe qui protestait contre les féminicides et ont arrêté une personne pour les slogans qui ont été criés.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

2 août : Les autorités ont annoncé qu'elles avaient ouvert des enquêtes sur les utilisateurs de réseaux sociaux pour avoir provoqué la peur et la panique parmi le public en « diffusant de la désinformation » sur les incendies de forêt dans le sud et l'ouest de la Turquie.

2 août : Les procureurs d'Adıyaman ont ouvert une enquête sur le journaliste Özgür Boğatekin pour avoir prétendument provoqué la haine et l'hostilité du public en raison d'un article sur les réseaux sociaux dans lequel il critiquait les autorités pour ne pas avoir protégé les membres d'une famille kurde qui a été tuée le 30 juillet lors d'une attaque raciste.

3 août : La police d'Istanbul a détenu le journaliste Uğur Şahin alors qu'il tentait de filmer un incident de violence sexiste.

3 août : Le député de l'opposition Utku Çakırözer a annoncé qu'au moins 18 journalistes avaient été victimes de violence et empêchés de faire des reportages lors du suivi de l'actualité en juillet.

3 août : L'organisme de surveillance de la radiodiffusion RTÜK a adressé des avertissements écrits et verbaux aux chaînes de télévision, les menaçant de sanctions si elles couvraient les incendies de forêt dans le sud et l'ouest de la Turquie.

4 août : La police de Kocaeli a arrêté trois personnes en raison de leurs publications sur les réseaux sociaux.

4 août : Les autorités ont bloqué la publication de plusieurs articles de presse et reportages sur les violences sexistes publiés par le site d'information Bianet.

5 août : Un groupe de personnes à Muğla a interrompu une émission en direct diffusée par la chaîne Halk TV, critique pour le gouvernement, sur les incendies de forêt meurtriers dans la région, attaquant physiquement l'équipe et les invités.

5 août : Un rapport d'un groupe de réflexion basé à Washington a révélé comment le parti au pouvoir en Turquie a établi et utilisé une armée de trolls sur Internet pour dominer le discours politique et définir l'agenda public sur les réseaux sociaux, considérés comme le dernier bastion des groupes d'opposition et des

défenseurs des droits humains réduits au silence dans le pays.

6 août : La police de Muğla a arrêté un habitant local qui a protesté contre un ministre du cabinet lors d'une visite dans des zones touchées par des incendies de forêt régionaux.

6 août : Les procureurs de la ville d'Aydın ont inculpé le journaliste Ahmet Kanbal, jusqu'à trois ans de prison pour avoir publié une interview sur un officier militaire.

6 août : Des agents de la gendarmerie de Muğla ont empêché un groupe de journalistes d'entrer dans une centrale électrique menacée par des incendies de forêt, sur la base d'une liste d'accréditation qui discriminait les médias critiques du gouvernement.

6 août : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à un site Web utilisé par le site d'information Kızıl Bayrak, connu pour ses reportages sur les questions kurdes.

6 août : Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à un reportage sur les allégations d'un ancien juge selon lequel l'ancien ministre de la Justice Bekir Bozdağ l'avait personnellement exhorté à utiliser une application de messagerie cryptée que les autorités turques considèrent désormais comme une preuve de liens avec le terrorisme.

6 août : Une cour d'appel régionale de Diyarbakır a annulé une peine d'un an et six mois de prison prononcée contre l'ancienne coprésidente du HDP, Figen Yüksekdağ, accusée d'avoir insulté le président. Le tribunal a décidé d'acquitter Yüksekdağ.

7 août : La police d'Antalya a arrêté une personne pour avoir prétendument insulté le président et un maire de district local. La personne a été arrêtée après avoir comparu devant un tribunal plus tard dans la même journée.

7 août : À son arrivée en Turquie, la police de l'aéroport d'Istanbul a arrêté le leader Alévie basé en Suisse, İsmail Ataş, pour avoir prétendument diffusé de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux. Ataş a été libéré le lendemain.

8 août : Un tribunal d'Eskişehir a décidé de bloquer l'accès au site d'information Nupel.

8 août : La police de Muğla a empêché la journaliste Sarya Toprak de couvrir une réunion d'un ministre du cabinet avec des habitants locaux dans un lieu public, expulsant de force Toprak de la zone après qu'elle ait refusé d'arrêter de filmer.

LIBERTÉ DE RELIGION

2 août : La Cour européenne des droits de l'homme a demandé au gouvernement turc s'il était légal d'interférer avec la liberté de religion dans le cas d'un requérant qui a été condamné pour des liens avec le mouvement Gülen en raison de sa participation aux réunions religieuses « sohbet » du groupe.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

3 août : La Cour constitutionnelle a rendu un arrêt pilote sur une disposition du Code pénal turc prescrivant la peine pour les infractions commises « au nom » d'une organisation criminelle armée, demandant au parlement de régler les problèmes structurels qui rendent la loi « trop large ».

6 août : Un rapport d'enquête a révélé qu'au début de l'année, un tribunal turc a libéré de sa détention provisoire trois membres présumés de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL) accusés d'avoir kidnappé une fillette Yézidie de 7 ans et d'avoir tenté de la vendre en ligne.

MINORITÉ KURDE

2 août : Un groupe de travailleurs saisonniers kurdes à Antalya a été victime d'une agression raciste.

2 août : La police d'Izmir a arrêté deux jeunes membres du HDP lors de perquisitions domiciliaires.

3 août : Abdurrahman Karabulut, l'avocat d'une famille kurde, dont sept membres ont été assassinés le 30 juillet lors d'une attaque raciste à Konya, a déclaré avoir reçu des menaces de mort pour avoir représenté la famille.

6 août : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à une adresse Web utilisée par le site d'information Kızıl Bayrak, connu pour ses reportages sur les questions kurdes.

6 août : Les procureurs d'Istanbul ont inculpé sept avocats qui représentaient le chef emprisonné du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan.

6 août : Une cour d'appel régionale de Diyarbakır a annulé une peine d'un an et six mois de prison prononcée contre l'ancienne coprésidente du HDP, Figen Yüksekdağ, accusée d'avoir insulté le président. Le tribunal a décidé d'acquitter Yüksekdağ.

CONDITIONS DE DÉTENTION

5 août : Un détenu nommé Cenk Sarı est décédé d'une crise cardiaque dans une prison d'Antalya.

5 août : L'Association des avocats pour la liberté a publié son rapport trimestriel sur les prisons de la région de Marmara, notant la poursuite des fouilles à nu arbitraires et des restrictions sur les activités dans les espaces communs et les sports.

7 août : Des rapports ont révélé qu'İsmet Özçelik, un détenu malade détenu dans une prison de Denizli, a été privé de ses médicaments nécessaires pendant 20 jours.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

2 août : Une famille syrienne et deux familles libanaises ont subi une agression raciste dans un parc d'Ankara.

4 août : Le conseil municipal de Bolu a approuvé une proposition controversée faite par le maire Tanju Özcan d'imposer une taxe sur l'eau et les déchets solides 10 fois plus élevée aux réfugiés vivant dans la province.

4 août : Les forces de sécurité turques ont arrêté 300 réfugiés qui ont été retrouvés dans un camion près de la frontière iranienne.

8 août : Le ministère turc de la Défense accuse la Grèce d'avoir abandonné un groupe de réfugiés sur une île turque inhabitée, citant des images de drones.

8 août : Des soldats turcs auraient battu et repoussé un groupe de migrants tentant de traverser la Syrie depuis la Turquie.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

2 août : Plusieurs proches d'une famille kurde dont sept membres ont été tués lors d'une agression raciste le 30

juillet, ont déclaré avoir été agressés physiquement par la police à Konya pour avoir voulu voir la maison où avait eu lieu le massacre.

5 août : Des soldats à Hakkari ont agressé physiquement les membres d'une famille lors d'une perquisition à domicile pour les arrêter.

8 août : Des soldats turcs auraient battu et repoussé un groupe de migrants tentant de traverser la Syrie depuis la Turquie.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

4 août : Un moniteur de guerre a rapporté que les bombardements des forces turques et de leurs mandataires rebelles ont tué trois enfants et un parent de sexe masculin dans le nord de la Syrie.

DROITS DES FEMMES

2 août : Azra Gülendäm Haytaoğlu, une étudiante en journalisme de 21 ans portée disparue à Antalya il y a une semaine, a été retrouvée brutalement assassinée. Un homme nommé Mustafa Murat Ayhan a été arrêté en lien avec le meurtre.

3 août : Vingt femmes ont été tuées par des hommes en juillet, tandis que 12 autres sont mortes dans des circonstances suspectes, selon un rapport mensuel publié par la We Will End Femicide Platform. Le rapport de surveillance de la violence masculine de Bianet évalue le nombre de meurtres à 24. Le rapport indique également que les hommes ont infligé des violences à au moins 77 femmes et forcé 36 à se prostituer.

7 août : Ümitcan Uygun, un homme accusé du meurtre de sa petite amie Aleyna Çakır et libéré de prison dans l'attente de son procès le 17 juillet, a été arrêté dans le cadre d'une enquête sur la mort de sa nouvelle petite amie Esra Hankulu.